

NOUVELLE CIBLE DE PORT-VALAIS

Annexe au contrat de location

CONSIGNES D'UTILISATION DES LOCAUX

- ✓ La location ne donne droit qu'à l'utilisation de la buvette et des WC.
- ✓ Tout le matériel existant reste en place.
- ✓ L'accès aux installations de tir est interdit.
- ✓ Un contrôle de l'état des lieux sera effectué d'entente avec le responsable. Le locataire doit être présent à l'état des lieux.
- ✓ Le locataire signale immédiatement et spontanément tout dommage au stand et à ses installations, à la personne de contact figurant en tête de page. Les réparations seront facturées au prix coûtant.

A L'ARRIVEE

- ✓ Ne rien clouer, coller ou fixer avec des punaises. (Utilisation uniquement de scotch)
- ✓ Les tables de la buvette ne peuvent être sorties à l'extérieur du stand.
- ✓ En hiver, utiliser le bois pour le poêle, mis à disposition avec parcimonie.
- ✓ Le feu doit être allumé avec une allumette. (Ne pas utiliser de benzine ou autre carburant.)
- ✓ L'eau est un bien précieux : Ne la gaspillez pas !
- ✓ Les broches et barbecues se font uniquement hors du stand, à l'endroit réservé à cet effet.

AU DÉPART

- ✓ Les fenêtres seront fermées au moment de quitter le stand.
- ✓ Laver et ranger les ustensiles de cuisine et la cuisine
- ✓ Nettoyer la plonge, la cuisinière et les plans de travail de la cuisine.
- ✓ Nettoyer les tables et chaises et les replacer comme à la prise de la location.
- ✓ Décoller soigneusement scotch et autres rubans adhésifs.
- ✓ Balayer et récurer le sol de tous les locaux utilisés (buvette, cuisine, WC et corridor) en pensant aux recoins.
- ✓ Nettoyer les abords de la cheminée, mais laisser les cendres dans le foyer fermé.
- ✓ Nettoyer les abords extérieurs du stand (déchets, cendriers, etc...) selon l'utilisation.
- ✓ Emporter vos poubelles et bouteilles vides (les sacs poubelles sont à charge du locataire)
- ✓ En partant, n'oubliez pas de vérifier que toutes les portes et fenêtres soient bien fermées.
- ✓ Le locataire responsable doit être présent à l'état des lieux, selon entente avec le responsable.